



Droit de timbre de premier titre de séjour

Par **amour2960**, le **04/08/2011** à **21:30**

Bonjour,

je suis algérien marié avec une française sa fait deux ans, depuis que j'ai demandé le premier titre de séjour vie privée est familiale, on m'a donné 4 récépissés non autorisés à travailler, et j'ai reçu une convocation pour payer les droits de visa de régularisation 220 €, j'ai payé la somme de 220 € on m'a fait un visa sur mon passeport et un récépissé avec autorisation de travail, et là j'ai reçu une convocation pour la visite médicale, on m'a demandé d'acheter des timbres 340 €, comme je ne travaille pas, et je ne connais personne sur Amiens, j'ai pas de famille, ma femme elle ne travaille pas, elle touche que le RSA, mais elle ne peut pas me le payer parce que on a des enfants, et j'ai cherché un travail j'ai pas trouvé pour le moment, j'ai un contrat de professionnalisation en alternance, mais pas avant 05 septembre, en plus si j'ai pas eu la carte de séjour le patron il va pas me faire le contrat, aidez-moi comment je vais faire pour payer les timbres, je vous remercie d'avance

Par **mimi493**, le **04/08/2011** à **22:33**

Il n'y a pas de solution, vous devez payer ce timbre. Puisque vous ne travaillez pas, vous pouvez vous occuper des enfants et votre femme, qui a le droit de travailler, peut chercher du travail

Par **amour2960**, le **05/08/2011** à **01:37**

ben merci pour la réponse, mais dsll mon je ne suis pas de genre qui aime rester sans avoir un

travail, j ai passer tout ma vie avec le travail depuis que j ai 18 ans, la si je demande l'avais des frère c'est que sa me dépasse, c'était pas ma photos, et je ne veux pas être dans cette état mais bientôt tout ça va changé pour moi, et pour la solution je suis sure que il y aura une solution pour sa, pour moi ya pas un problème qui n as pas de solution, merci pour votre réponse

Par **mimi493**, le **05/08/2011** à **01:49**

Ou vous trouvez que la place de la femme est à la maison pour s'occuper des gosses. ... Plus tot elle travaillera, plus tot vous pourrez avoir votre titre de séjour, et vous pourriez avoir ce contrat de professionnalisation.

Par **amour2960**, le **05/08/2011** à **02:15**

je suis dsl je ne suis pas de ce genre j ai passé tout ma vie et moi je travail, et la j ai un travail partir de 5 septembre je peut faire tout mais, pour resté a la maison ce n'est pas mon truc je suis dsl une autre fois et ma femme elle peut pas travaillé, et aussi ce n'est pas facile de trouvé un travail dans ma région .

aussi j ai trouvé la solution pour le problème, c'est bien au niveau de l'office d'immigration il y a une assistance social qui s'occupe des étrangers qui ans des difficulté, et je paye rien en fête, je viens de parlé avec un ami sur msn, il ma dis ce que il fait faire, donc ma femme elle restera a la maison, et je vais retiré mon titre de séjour le 01 sept; et je vais commencé le travail le 05 sept
merci pour la réponse